

Politique | Biarritz: le maire parvient à franchir une marche du Palais



Ce Conseil municipal où figurait, seule, la question de l'avenir de l'Hôtel du Palais était bien celui de tous les dangers pour une majorité déjà lézardée, et un maire de Biarritz et son adjoint aux finances qui devront en partie leur salut à leur... opposition. L'enjeu, l'adoption d'un plan pluriannuel de travaux de rénovation de 65 millions d'euros avec l'aide de la JC Decaux Holding qui apporterait 15 millions d'euros en la faisant entrer à hauteur de 35% dans le capital du palace. Avec 54%, la Ville, à travers la Socomix qui la représente, reste majoritaire. Un débat au prix de la démission d'une conseillère municipale

Le Conseil municipal de Biarritz de ce début de semaine promettait d'être celui de tous les dangers et il a tenu ses promesses. Sur les réseaux sociaux quelques tours de chauffe laissaient présager une ambiance crispée, concrétisée par la présence de plus d'une centaine de Biarrots, témoins des débats, qui écoutèrent le maire pendant qu'il déclinait les douze feuillets et demi du dossier et demandait le vote de quatre points essentiels que l'on peut résumer ainsi:

Le coût du chantier de l'Hôtel du Palais en quatre tranches pluriannuelles - dont la première concernait les aménagements extérieurs et la piscine et sont terminés- a été évalué à 65 millions d'euros. Pour les débloquer, la ville céderait le fonds de commerce du palace à la Socomix, société gestionnaire de l'Hôtel du Palais qui bénéficierait d'un bail emphytéotique de 75 ans et emprunterait 50 millions d'euros. Afin de combler les 15 millions restant, le projet validerait l'entrée au capital JCDecaux, par l'intermédiaire de sa société DF Collection qui deviendrait ainsi actionnaire des lieux à hauteur de 33,5%. La Ville resterait quant à elle actionnaire à hauteur de 54%. Quant à la gestion du palace, elle serait assurée par le groupe international Hyatt préféré à Four Seasons.

Climat étouffant et démission d'une conseillère municipale



Le projet décliné, ont succédé, avec file d'attente, les interventions des adjoints ou conseillers – les deux tiers des 35 membres de l'hémicycle municipal — sous les applaudissements d'une centaine de Biarrots selon le côté de la barrière où se trouvaient les intervenants. Un public que le maire, (notre photo, à gauche de Guy Lafite, adjoint aux finances) tout aussi tendu, qualifiait de "Fan-club", agacé par les applaudissements de ceux qui s'opposaient au projet, et menaçait de faire évacuer le public. Rappelant, c'est la loi, que seuls les élus peuvent intervenir et s'interpeller en Conseil municipal. Une menace qu'il ne mettra pas à exécution, afin de ne pas envenimer le débat mais ponctué de propos et d'intimations parfois border line. Ils mirent l'adjointe à l'urbanisme Nathalie Motch au bord de la crise de nerfs quand on lui coupa le micro alors qu'elle voulait répondre à un conseiller de l'opposition, Jean-Benoît Saint Cricq rallié sur le sujet à la cause et au plan de Michel Veunac et qui l'avait attaqué de front.

Un drôle de drame que ce Conseil avec en hors-d'œuvre, l'élue de gauche Ghislaine Hayes qui pour l'occasion se rangea derrière l'option du maire souhaitant que "le montant que la Socomix remettra chaque année à la Ville soit réinvesti dans des projets à visée sociale". Il précédait une première douche froide de la part la conseillère municipale – depuis dix ans — Virginie Lannevère, membre du conseil d'administration de la Socomix, spécialiste des questions hôtelières et qui s'était beaucoup investie dans le dossier du Palais (notre photo. Avec Anne Pinatel à sa gauche, qui démissionnera, elle, de la Socomix):

".Je viens d'un monde où exprimer son opinion ne fait pas de vous ni un ennemi, ni un complotiste. Je viens d'un monde où exprimer son désaccord et ses fondements est, au contraire, un acte positif qui contribue à améliorer une prise de décision, déclara-t-elle en préambule. Ou un leader sait construire l'adhésion autour de son projet par son indiscutable qualité et sa légitimité. Dans mon monde on gagne à la loyale, pas ici. L'Hôtel du Palais, son personnel, sa clientèle méritent mieux. Biarritz, les Biarrots méritent mieux. 85 millions d'euros en tenant compte de la fermeture du Palais et de nos calculs, c'est le plus gros engagement porté par Biarritz depuis des décennies. Pourtant, malgré nos demandes, vous n'avez jamais accepté un vrai débat à la loyale sur le Palais, alors qu'il n'y avait aucun engagement sur le sujet dans les programmes de la coalition municipale. Je me réjouis pour la ville de la tenue du prochain G7. C'est une opportunité formidable pour notre destination. Cependant le G7 ne saurait servir de prétexte à de mauvaises décisions sur un engagement de la ville et de la Socomix sur 75 ans. Malgré mes questionnements répétés, mon expertise a été dénigrée. Un seul plan a été déployé à la Socomix, c'est moi ou le chaos; voilà votre argument pour mobiliser les énergies positives derrière ce projet. J'estime choquant que vous ayez instrumentalisé l'angoisse légitime du personnel du Palais sur leur futur car vous avez créé les conditions de leur angoisse en engageant la Socomix dans une fuite en avant.. Je refuse de voir associé mon nom dans ce projet... Je servirai ma ville désormais comme simple citoyenne. Je voterai contre ce projet et vous recevrez demain ma démission du Conseil municipal et ma démission du Conseil d'administration de la Socomix".

Elle allait être suivie dans cette dernière voie par Anne Pinatel, "ne voulant cautionner une trop grande prise de risque.

Le show Saint-Cricq et la lettre du "doc surfeur Barucq au président



Après ce moment de passion crispation, l'atmosphère s'est détendue paradoxalement avec l'avocat Jean-Benoît Saint-Cricq, bretteur redoutable des prétoires accueilli par des "ha!!!" quand Michel Veunac annonça son intervention. "Je vois qu'avec une telle assemblée, je vais avoir un certain succès, je sens que la salle est parfaitement chaude pour accueillir mon intervention. Quand j'ai entendu vos propos sur la Cité de l'Océan, j'aurais aimé vous voir aussi nombreux quand je me suis élevé contre ce projet et que j'ai fait faire des économies à la ville en faisant reconsidérer le contrat qui la liait à la ville.

Et l'avocat d'interpeller le public - acquis contre le projet Palais — les "non-vérité" qui émaillent les arguments des adjoints et conseillers qui y sont défavorables et se sont répandus sur les réseaux sociaux. Adversaire déclaré de Michel Veunac il le rejoindra – comme d'autres éphémères — sur l'avenir du palace.

Après cette plaidoirie, c'est l'adjoint chargé de l'environnement, Guillaume Barucq qui après avoir lancé quelques piques à son "ami" de la coalition Guy Lafite (notre photo) détendra l'atmosphère. Non en ralliant le maire car il avait rejoint le front du non depuis quelques mois, mais en faisant une audacieuse proposition. L'État devrait aider la ville à financer une partie de ces travaux. Et le docteur surfeur de lire le courrier qu'il se proposait d'envoyer, à titre personnel, au président Macron, au ministre de la Culture et au délégué chargé du Patrimoine Stéphane Bern. Extraits:

"Comme je l'ai annoncé ce lundi 15 octobre en conseil municipal, je prends l'initiative de vous demander de considérer la possibilité de financer les travaux devenus impérieux sur la façade et la toiture de l'Hôtel du Palais inscrites aux monuments historiques par arrêté du 24 décembre 1993. Si on additionne les coûts du ravalement de façade, des travaux sur la toiture, les menuiseries et l'étanchéité, nous arrivons à un montant total de 6 millions d'euros pour l'ensemble du clos et du couvert que la subvention de la DRAC de 1,14 millions ne suffira pas à couvrir. La Ville de Biarritz peut difficilement faire supporter la totalité de ces investissements à la SEM dont le calendrier des travaux a été accéléré par la perspective du G7. La Ville de Biarritz peut difficilement faire supporter la totalité de ces investissements à la SEM dont le calendrier des travaux a été accéléré par la perspective du G7."

"Les Biarrots vous remercieraient de toute aide potentielle pour alléger le fardeau de ces investissements. Nous serions également prêts à y participer par l'intermédiaire d'un « loto du patrimoine » ou d'un financement participatif qui permettraient aux citoyens qui le souhaitent de contribuer à la restauration de notre plus bel établissement hôtelier sur le littoral atlantique français."

La suite du débat avec l'adjointe à l'urbanisme Nathalie Motch qui fait partie du front de refus se terminera par le plaidoyer final de Guy Lafite et un vote... À main levée. 20 voix pour, 15 contre.... L'abcès sera-t-il crevé pour autant? À l'exception de Valérie Lannevère il n'y aura pas de démission collective.... Même si Nathalie Motch qui aura vécu une année "horribilis" emploie le terme cohabitation pour les mois qu'il reste à vivre pour la coalition municipale qui aura vu deux adjoints entrer en résistance. Avant un deuxième round en 2020.

Pour la petite histoire, le "docteur" Veunac a établi une ordonnance au docteur Guillaume Barucq en remerciement de son initiative: il ne fera pas partie des élus invités lors de la visite de la ministre de la Santé en juillet prochain. Un comble.



Félix Dufour

Crédit Photo : F.D.

Publié sur aqui.fr le 18/10/2018

[Url de cet article](#)